

**AVIS CSRPN Auvergne-Rhône-Alpes N°AURA-2018-E-004**

**Séance du 25 janvier 2018**

**Liste Rouge Régionale des rhopalocères et de zygènes du territoire rhônealpin  
en région Auvergne-Rhône-Alpes**

Lors de sa séance du 25 janvier 2018, le CSRPN a examiné la proposition de Liste Rouge Régionale des rhopalocères et de zygènes du territoire rhônealpin en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le CSRPN souligne la qualité du travail réalisé malgré le caractère très hétérogène des données exploitées.

Le CSRPN regrette l'absence de plan d'échantillonnage pour conforter les analyses statistiques et ainsi être moins dépendant de la seule expertise. Le CSRPN souhaite que les prochaines listes s'inspirent des travaux suisses sur ce point.

Le CSRPN émet un avis favorable à la validation de la liste présentée sous réserve d'un ajustement en fonction de l'ensemble des listes sur le même groupe taxonomique et de la réunion des référents ZNIEFF qui doit se tenir en février.

le Président du CSRPN  
Auvergne-Rhône-Alpes

Claude AMOROS

